



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au réseau Accueil paysan

Question écrite n° 29899

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le réseau Accueil paysan. Ses 1 200 adhérents, répartis dans toute la France, accueillent des touristes dans leurs fermes, généralement en chambre d'hôte ou en gîte, où ils peuvent découvrir le monde rural, profiter du charme d'un hébergement et de repas à la campagne, parfois même participer aux travaux agricoles. Cette forme de tourisme vert et rural permet de diffuser la culture paysanne. Ayant une vocation sociale, il est ouvert à un public fragile. Enfin, il apporte un complément de revenus précieux aux agriculteurs, en activité ou retraités. Or il semble que de nombreux adhérents du réseau passent « entre les mailles du filet » des dispositifs de soutien exceptionnel à l'économie, malgré l'effort très grand en direction du secteur du tourisme annoncé le 14 mai 2020. C'est pourquoi il lui demande un point spécifique sur la place des activités de type « tourisme à la ferme » dans le plan de relance de l'activité touristique et de lever les freins à leur intégration aux mesures de soutien.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29899

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3616

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)